

# CHAPITRE III.—POPULATION\*

## SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
SECTION 1. ACCROISSEMENT.....	122	SECTION 10. LANGUE PARLÉE ET LANGUE MATERNELLE.....	142
SECTION 2. MOUVEMENT.....	132	SECTION 11. LOGEMENTS, MÉNAGES ET FAMILLES.....	143
SECTION 3. ESTIMATIONS INTERCENSALES.....	132	SECTION 12. AVEUGLES ET SOURDS.....	150
SECTION 4. POPULATION RURALE ET POPULATION URBAINE.....	134	SECTION 13. RECENSEMENT DES PROVINCES DES PRAIRIES.....	150
SECTION 5. RÉPARTITION SELON LE SEXE ET L'ÂGE.....	135	SECTION 14. LES INDIENS ET LES ESQUIMAUX DU CANADA.....	151
SECTION 6. ÉTAT MATRIMONIAL.....	137	SECTION 15. POPULATION DU MONDE.....	158
SECTION 7. ORIGINES.....	139		
SECTION 8. RELIGIONS.....	140		
SECTION 9. PAYS DE NAISSANCE.....	141		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

La documentation accumulée à chaque recensement décennal du Canada, depuis la confédération en 1867 jusqu'à celui de 1951, le dernier, est un apport précieux à l'histoire démographique de la nation. Chaque décennie successive vient élargir ses cadres. Les analyses statistiques détaillées et les nombreuses monographies et études sur les différents aspects de la démographie et de l'agriculture font du recensement une des plus importantes mesures statistiques du progrès réalisé. (Pour l'historique du recensement, voir l'*Annuaire* de 1947, p. 104.)

Aux termes de la constitution, la principale raison légale d'un recensement périodique est de déterminer la représentation à la Chambre des communes, représentation qui, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, est fondée sur la population (voir Appendice I). Les subventions de tant par habitant, versées aux provinces, sont rectifiées chaque année d'après la population estimative fondée sur les chiffres du recensement. Aussi chaque personne est-elle réputée appartenir au lieu de sa résidence plutôt qu'au lieu où elle se trouve lors du dénombrement.

Cependant, si importante que soit cette répartition, le recensement national a de nos jours une utilité beaucoup plus grande. Grâce aux renseignements recueillis de la bouche même des gens, il constitue une mesure fidèle du progrès social et économique du pays et, partant, peut servir à la direction et à l'administration générale de la chose publique, des programmes de sécurité sociale et de rétablissement, etc.

Les chiffres de base du recensement de 1951 sont résumés sous leurs diverses rubriques dans le présent chapitre. Les publications consacrées au recensement renferment des renseignements plus complets et des études plus poussées.

### Section 1.—Accroissement de la population

L'historique de la population du Canada depuis le premier recensement tenu en 1666 (3,215 habitants), jusqu'à celui de 1951, où elle atteint 14,009,429 habitants, révèle un taux d'accroissement remarquable. Chaque décennie, il va sans dire, y a contribué mais celles de 1901–1911, 1911–1921 et 1941–1951 méritent une mention particulière. De 1901 à 1911, la population canadienne a augmenté de 34.2 p. 100, la plus forte augmentation dans l'histoire de la nation. L'immigration a été le principal élément de cette avance, 1,900,000 personnes étant arrivées au pays au

\* Revu à la Division du recensement (démographie), Bureau fédéral de la statistique.